Bordereau attestant l'exactitude des informations - BORDEAUX - 3302 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 08/07/2024 - 24377 - 2018 B 04853 - 842 481 798 - AB TAXI

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2024

Désignation de l'entreprise : Société AB TAXI — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 12 RUE DES MURIERS 33530 BASSENS

Numéro SIRET * : 84248179800028 — Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122023 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122022 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
		Autres *	014 170 000	016	170 000	170 000
	Immobilisations corporelles *		028 18 744	030 5 173	13 571	2 918
	Immobilisations financières * (1)		040 250	042	250	
	Total I (5)		044 188 994	048 5 173	183 821	172 918
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052		
	STOCKS Marchandises *		060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070		
		Autres * (3)	072 4 388	074	4 388	4 816
	Valeurs mobilières de placement		080	082		
	Disponibilités		084	086		3 977
	Charges constatées d'avance *		092	094		
	Total II		096 4 388	098	4 388	8 792
	Total général (I+II)		110 193 382	112 5 173	188 209	181 710

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120 500	500
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126 50	50
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132 28 639	28 639
	Report à nouveau	134 80 425	46 314
	Résultat de l'exercice	136 (1 487)	27 865
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142 108 127	103 368
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156 40 479	54 400
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés	166 5 808	6 062
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA 169 15)	172 20 575	17 650
	Comptes courants d'associés	173 13 219	230
	Autres dettes	175	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176 80 081	78 342
	Total général (I + II + III)	180 188 209	181 710

Certifié conforme à l'original
AIO

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195 38 400
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182 14 855
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert ComptableEn Euros.

Cegid Quadra

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2024

Désignation de l'entreprise : Société AB TAXI

Néant : *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31 12 2023 (1)	Exercice N-1 clos le 31 12 2022 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210	
	Production vendue : biens (dont export et livraisons intracommunautaires)	215	214	
	Production vendue : services *	217	218	135 025 / 178 921
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	
	Autres produits		230	3 400 / 3
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	138 426 / 178 924
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	242 / 168
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	/ 153
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier 2 071 - immobilier)		242	81 721 / 103 425
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243 : 1 480	244	1 862 / 1 113
	Rémunérations du personnel *		250	40 787 / 26 036
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	10 026 / 6 438
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)	255	254	3 952 / 900
	Dotations aux provisions		256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	41 / 98
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)		264	138 631 / 138 330
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	(206) / 40 594
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	
	Produits exceptionnels (IV)		290	
	Charges financières (V)		294	/ 2
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300	719 / 392
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)	348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	562 / 12 335
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	(1 487) / 27 865

B - RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2												312	314 : 1 487
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *												316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles												318	
	Provisions non déductibles *												322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)												324	562
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248								330	719
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249								251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime													997
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127		Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)	138		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991						
	Dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		350	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993						
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2							352	354 : 206
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)												356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :													360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1	Déficit col. 2						370	372 : 206

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable — En Euros.

SASU AB TAXI
Capital de 500 €
12 rue des Mûriers
33 530 BASSENS
842 481 798 RCS BORDEAUX

PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 26 JUIN 2024

Le 26 Juin 2024, au siège social, à Lormont

Monsieur Abdelhake Boumansour, propriétaire de la totalité des 100 actions de la société, au capital de 500 €, en qualité d'associé unique et président a préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de président de la société AB TAXI, l'associé unique a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Il a également établi le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours dudit exercice.

L'associé unique a ensuite pris les décisions suivantes portant sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et sur l'affectation des résultats dudit exercice :

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels tels qu'il les a établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un déficit de 1 487 € de la façon suivante :

Déficit de l'exercice :	1 487 euros
A titre de « Report à nouveau »	1 487 euros

AB

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents et la partie des montants distribués éligibles ou non à la réfaction de 40% ont été les suivants :

Année de paiement	Montant des dividendes éligibles à la réfaction de 40%
2023	0 euros
2022	0 euros
2021	0 euros

TROISIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires relatifs à cette opération et en particulier au cabinet d'expertise comptable Altus Consultants AP.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'associé unique.

Abdelhake BOUMANSOUR

